

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité Métallier de brevet professionnel	CFA ou section d'apprentissage habilité, formation continue dans un établissement public	Candidats de la voie de la formation continue dans un établissement public habilité	CFA non habilités Enseignement à distance Formation continue en établissements privés
---	--	---	---

Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Epreuve E.1 : Epreuve technologique		6						
Sous-épreuve E.11 : Étude, préparation et suivi d'un ouvrage	U.11	4	Ponctuel écrit	4 h	CCF	-	Ponctuel écrit	4 h
Sous-épreuve E.12 Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	U.12	2	Ponctuel Oral	30 min	CCF	-	Ponctuel Oral	35 min
Epreuve E.2 : Fabrication d'un ouvrage	U.20	7	Ponctuel pratique	20 h	CCF	-	Ponctuel pratique	20 h
Epreuve E.3 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	U.30	3	CCF		CCF	-	Ponctuel pratique	4 à 6 h
Epreuve E.4 : Étude mathématique et scientifique	U.40	2	Ponctuel écrit	2 h	CCF	-	Ponctuel écrit	2 h
Epreuve E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U.50	3	Ponctuel écrit	3 h	CCF	-	Ponctuel écrit	3 h
Epreuve E.6 : Langue vivante	U.60	1	CCF		CCF	-	Ponctuel Oral	10mn (1)

(1) 5 min de présentation et 5 min d'entretien